

[Traduction]

## LE PROGRAMME DE RELANCE DE L'AIDE À L'EMPLOI

### L'UTILISATION DES CRÉDITS

**Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, ce qui m'inquiète, c'est que le gouvernement a promis, en novembre dernier, de créer 60,000 nouveaux emplois dans le cadre du programme RELAIS et que les libéraux ont encore rompu leur promesse. En effet, jusqu'ici ce programme ne nous a guère donné plus de 4,300 nouveaux emplois.

Dans Leeds-Grenville, ma circonscription, il y a environ 4,000 chômeurs, et pourtant, nous n'avons eu droit qu'à 40 nouveaux emplois. Et ce chiffre n'est même pas exact, car trois de ces postes seraient normalement occupés par des fonctionnaires fédéraux engagés pour une période déterminée. En fait, les ministères fédéraux se servent du programme RELAIS pour financer des projets qu'ils devraient normalement défrayer au moyen de leurs propres budgets. Ils donnent ainsi l'impression que leurs budgets sont alignés sur l'inflation, conformément au programme des 6 et 5 p. 100. En réalité, ce programme sert de paravent, il permet au gouvernement de faire croire qu'il crée des emplois en réaffectant l'argent des ministères.

En réalité, nos chômeurs, qui sont presque deux millions, ne profiteront pas beaucoup des 200 millions de dollars affectés à la création d'emplois. A mon avis, cet argent ne sert pas vraiment à créer de nouveaux emplois et à redonner du travail aux gens. Encore une fois, nous avons du mal à faire confiance au gouvernement qui promet d'aider les personnes dans le besoin, alors qu'en réalité, il se contente de jongler avec les chiffres pour jeter de la poudre aux yeux.

\* \* \*

## LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

### LA RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES QUI S'ADONNENT À L'AGRICULTURE

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, en cette Journée internationale de la femme, nous devrions souligner l'apport considérable des femmes à notre société et réaffirmer la nécessité de donner aux femmes l'occasion de travailler dans le domaine de leur choix et d'être rémunérées en conséquence. Les femmes qui s'adonnent à l'agriculture, en particulier, font partie d'une cellule économique qui se résume le plus souvent aux membres d'une même famille et, pourtant, ces femmes doivent se battre pour la moindre rémunération et forment encore l'un des groupes les moins reconnus de notre société.

Par exemple, un dernier recensement révèle que 4.3 p. 100 seulement de la main-d'œuvre féminine active de la Saskatchewan œuvre à l'heure actuelle dans des entreprises familiales ou autres sans être rémunérées. Malheureusement, ou bien une erreur s'est glissée dans la compilation des réponses au questionnaire, ou les hommes qui ont rempli les formulaires n'ont pas reconnu la contribution de leurs épouses, mères, filles ou soeurs.

Le prix que les familles d'agriculteurs touchent pour les denrées qu'elles produisent ne reflète pas à l'heure actuelle ce qu'il leur en coûte vraiment pour les produire. La société

## Article 21 du Règlement

devrait, doit payer un juste prix aux familles d'agriculteurs de façon que tous et chacun de leurs membres touchent un juste salaire. Ce n'est qu'à cette condition que les femmes recevront comme les hommes un salaire pour le travail agricole qu'elles accomplissent, contribueront à des régimes de retraite et atteindront le genre d'indépendance et de sécurité financière que beaucoup d'hommes et de femmes prennent pour acquis dans notre société.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

### ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ASSURER LA STABILITÉ DES PRIX INTÉRIEURS DU PÉTROLE

**M. Bill Yurko (Edmonton-Est):** Madame le Président, on vient de confirmer une fois pour toutes que les demoiselles les plus jolies et les plus talentueuses du pays vivent à Edmonton lorsqu'on a dévoilé hier soir les résultats du concours Miss Teen Canada. C'est la deuxième année consécutive qu'une jeune fille d'Edmonton gagne ce concours.

**Des voix:** Bravo!

**M. Yurko:** Lorsqu'il a témoigné devant un comité il y a plusieurs mois, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que le nouveau mot d'ordre dans le secteur énergétique était «stabilité et esprit de décision», et qu'il ne recommanderait pas que de nouvelles taxes soient imposées sur le pétrole et le gaz dans le prochain budget. C'est un secteur particulièrement instable par les temps qui courent. Les prix fluctuent comme sous l'effet de marées.

Au Canada, la formule qu'on a établie pour fixer les prix pétroliers, qui figure dans l'entente Canada-Alberta conclue en septembre 1981 fait double emploi actuellement. Il faut absolument assurer la stabilité des prix intérieurs du pétrole pour les quelques prochaines années afin de favoriser la reprise économique. J'engage donc le gouvernement à suivre son mot d'ordre, à savoir assurer la stabilité du prix intérieur du pétrole en l'établissant à \$29.75 le baril jusqu'à ce qu'il ait atteint le cours mondial et de le maintenir ensuite à ce niveau.

**Mme le Président:** A l'ordre.

\* \* \*

## LA SITUATION DE LA FEMME

### HOMMAGE À LA SÉNATRICE BIRD POUR LE TRAVAIL QU'ELLE A ACCOMPLI

**M. Jack Masters (Thunder Bay-Nipigon):** Madame le Président, l'année dernière a été une étape particulièrement importante pour les Canadiennes. C'est ainsi que nous avons assisté à la constitutionnalisation d'une charte des droits et des libertés. Pour la première fois dans notre histoire, une femme a été nommée juge de la Cour suprême du Canada et nous avons été témoins d'une première conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la situation de la femme. Nous avons aussi été témoins de modifications fondamentales apportées à la loi en ce qui concerne la violence sexuelle et d'une sensibilisation accrue à l'égard des femmes battues, des divorces, des pensions, des stéréotypes sexuels dans les médias, de la pornographie, de la micro-technologie et du travail à temps partiel.